

0470003Y
ACADEMIE DE BORDEAUX
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE JEAN BAPTISTE DE BAUDRE
5 ALLEE PIERRE POMAREDE
47916 AGEN CEDEX 9
Tel : 0553775600

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : NON CREATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 25
Année scolaire : 2025-2026
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration
Convoqué le : 10/11/2025
Réuni le : 20/11/2025
Sous la présidence de : David Silveira
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
- vu l'Article R421-22 du code de l'éducation

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration décide de ne pas créer de commission permanente

Pièce(s) jointe(s)

☐ Oui ☒ Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

CP :

Il n'est pas créé de commission permanente.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0